



L'Espagne inaugure une nouvelle ère dans la lutte contre la pêche pirate

Las Palmas - Paris, le 19 avril 2006. Un pas important vient d'être franchi aujourd'hui dans la lutte contre les activités de pêche pirate : le gouvernement espagnol a en effet officiellement annoncé qu'il allait confisquer dans le port de Las Palmas aux Canaries 200 tonnes de poisson transférées illégalement au large des côtes d'Afrique de l'Ouest. Cette cargaison avait été chargée à bord du *Binar 4* (un cargo réfrigérant battant pavillon panaméen et propriété d'un armateur chinois) dans les eaux internationales alors que le poisson avait été, lui, pêché dans ... les eaux territoriales guinéennes. Une opération menée en totale violation des règles et du droit actuellement en vigueur à Conakry.

Occupé depuis six jours dans le port de Las Palmas par les militants de Greenpeace, le sort du *Binar 4* a entraîné d'intenses relations diplomatiques entre Madrid et la capitale guinéenne. Cette dernière confirmant mardi 18 avril dans l'après-midi les activités illicites du navire. Suite à cette double pression associative et institutionnelle, le gouvernement espagnol a finalement décidé d'agir malgré d'autres pressions menées, elles, par les industriels de la pêche présents sur place. Ces derniers ne jugeant pas particulièrement utile et judicieux de voir une telle publicité faite autour de ces activités de pêche régulièrement menées dans les zones poissonneuses et peu policées au large de l'Afrique de l'ouest.

« Il y a 7 jours, Greenpeace et l'Environmental Justice Foundation ont présenté un dossier complet aux gouvernements guinéen et espagnol prouvant directement le caractère illicite de la cargaison du Binar 4 et nous avons demandé la saisie du cargo¹, explique Aurèle Clémencin chargé de campagne Océan pour Greenpeace France. Le Ministère de la pêche espagnol a d'abord reconnu l'illégalité de l'activité avant de demander la saisine de la cargaison en nous proposant d'assister à l'inspection du bateau. Il s'agit bien entendu d'un élément extrêmement important dans l'histoire de la lutte contre la pêche pirate et nous sommes particulièrement heureux de voir deux gouvernements s'impliquer ainsi. »

Déjà mondialement connu et reconnu comme une plaque tournante pour le blanchiment de la pêche illégale et comme porte d'entrée vers les marchés européens, Las Palmas sera à partir de maintenant toujours associé à cette décision des autorités espagnoles. Après des années d'opacité, c'est donc tout un système de piraterie et d'illégalité qui vient d'être mis à nu. Pendant trois semaines les équipes de Greenpeace et de l'EJF ont documenté et réuni des informations sur les activités de plusieurs dizaines de navires braconniers au large des côtes guinéennes. Un ensemble de données livrées aux autorités compétentes à Conakry et Madrid afin qu'elles puissent prendre les mesures nécessaires pour arrêter le plus rapidement possible ce type de pêche.

Les officiels guinéens ont d'ailleurs annoncé mardi soir qu'ils avaient l'intention de mettre les propriétaires et les opérateurs du *Binar 4* à l'amende. Un signal fort envoyé aux opérateurs de navires de pêche illégaux.

Contact Greenpeace France :

Aurèle Clémencin, chargé de campagne Océan

01 73 02 69 20

Grégory Gendre, chargé de communication campagne Océan/Forêt

01 44 64 02 14

¹ Selon la loi guinéenne, le poisson peut être pêché uniquement par des navires possédant une licence valable et tout transbordement de poisson doit se faire dans le port de Conakry. Selon le 'FAO Model Scheme for Port Control', les ports doivent refuser l'entrée aux navires de pêche illégaux ainsi qu'aux navires qui leur apportent du soutien. A travers son Plan d'action national pour combattre la pêche illégale l'Espagne s'est engagée à « interdire l'admission dans un port ou le départ d'un port, l'accès aux services portuaires, le débarquement ou le transbordement des prises, dès qu'il y a des indications d'un engagement dans des activités de pêche illégale ».

